

FORMULAIRE DE DEMANDE D'ATTESTATION DE RECOURS/NON RECOURS

Afin de permettre au greffe du tribunal administratif de réaliser les opérations de recherches votre demande doit **obligatoirement** comporter les informations suivantes :



La date de votre demande doit tenir compte du délai nécessaire de traitement pour le tribunal

Demandeur de l'attestation

Civilité : Madame Monsieur Maître

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

Décision concernée

N° de l'autorisation d'occupation ou d'utilisation du sol :
(N° de permis de construire par ex : PC 013 002 11 00001)

Si possible, joindre la copie de l'autorisation d'occupation ou d'utilisation du sol

Commune et code postal :

Date de l'autorisation :

Pétitionnaire :
(Auteur de la demande d'autorisation)

Bénéficiaire de l'autorisation :

- ✓ **Toutes les informations doivent être complétées, à défaut aucune recherche ne pourra être effectuée et aucune attestation ne sera délivrée.**
- ✓ Ce formulaire doit être adressé au tribunal administratif **prioritairement par courriel** à l'adresse suivante : **greffe.ta-marseille@juradm.fr**. Si toutefois vous n'en disposez pas, une transmission par voie postale à l'adresse du tribunal est toujours possible (31 rue Jean-François Leca, CS 60640, 13235 Marseille Cedex 02) mais votre envoi devra obligatoirement contenir une enveloppe affranchie et libellée à vos nom et adresse.